

DECHARGE EN CAS D'ABSENCE DE CERTIFICAT MEDICAL POUR UNE ACTIVITE PRATIQUEE AU SEIN DU

JUDOCLUB BUISANTIN – 15 chemin de la Font-Pérou, le Bois d'Oingt

Suite à l'inscription de mon enfant

aux activités du JudoClub Buisantin pour la saison 2023-2024 et en raison de l'absence de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive,
je décharge le JUDOCLUB BUISANTIN,
ses responsables, le professeur, les animateurs et ses membres, de toutes réclamations, actions juridiques, frais, dépenses et requêtes dus à des blessures ou dommages occasionnés à mon enfant causés de quelque manière que ce soit, découlant ou en raison du fait qu'il/elle pratique cette activité, et ce nonobstant le fait que cela ait pu être causé ou occasionné par négligence ou être lié à un manquement à ses responsabilités à titre d'occupation des lieux.
- Je consens à assumer tous les risques connus et inconnus et toutes les conséquences afférentes ou liées au fait qu'il/elle participe aux activités du JUDOCLUB BUISANTIN.
- Je consens à respecter tous les règlements, toutes les règles et conditions de sécurité de cette activité.
C'est en toute connaissance de cause que je signe le présent document.
Nom, Prénom :
Adresse :
Date :
Signature